

Economie de la Santé et vieillesse

LES ENJEUX DU « BIEN VIEILLIR » POUR LE NOUVEAU RÉGIME RSI

Philippe ULMANN

Colloque CES-FCE
25 avril 2007

Plan de l'intervention

- ◆ Problématique générale pour l'assurance maladie et en particulier pour le RSI qui est un nouveau régime issu de la fusion de 2 régimes de retraites et d'un d'assurance maladie.
- ◆ Les actions de l'assurance maladie dans le domaine du « bien vieillir ».
- ◆ Focus sur une réflexion en cours : les relations entre santé et cessations d'activité, en particulier dans le contexte des indépendants.

Problématique pour le RSI

- ◆ Les régimes d'assurance maladie sont tous confrontés au défi du vieillissement de la population, d'une part en termes de dépenses mais aussi s'agissant de la prise en charge des patients et de l'organisation du système de santé
- ◆ Pour le nouveau Régime Social des Indépendants, la problématique est encore plus vaste, car le RSI est issu de la fusion des 2 régimes de retraite artisans et commerçants et du régime d'assurance maladie des indépendants (artisans, commerçants et professions libérales).
- ◆ De faite, dans sa réflexion sur le « Bien vieillir », le RSI tient compte des aspects sanitaire, retraite et action sociale ce qui lui permet d'avoir une démarche globale et non pas limitée à la maladie.

Les actions de l'assurance maladie pour le «Bien vieillir» (1)

Au sens du plan « bien vieillir » du Ministère de la santé (les jeunes seniors de 60 à 70 ans) :

◆ **Actions menées en inter-régime :**

- Actions sur la iatrogénie médicamenteuse des plus de 60 ans (cf PNIR 2007 et avenant n°23) ;
- Prise en charge de tests de dépistage par le RO (à l'image de l'ostéoporose), le plan pose plusieurs bases : envisager les suites données à la prévention de l'ostéoporose, réfléchir à une meilleure prise en charge des audioprothèses, envisager la mise en place d'outils d'évaluation du déficit visuel
- Plan bucco-dentaire ministériel (consultation de prévention à 60 ans)

◆ **Ateliers Bien vieillir (MSA précurseur et réflexions autour de collaboration des régimes sur ces ateliers...)**

Les actions de l'assurance maladie pour le «Bien vieillir» (2)

Les actions propres du RSI pour les jeunes seniors :

- ◆ Les examens de santé en secteur libéral des 56-70 ans : consultation de prévention, par le médecin traitant, ciblée par classe d'âge.
- ◆ Consultation de prévention bucco-dentaire à 66 ans en cours (expérimentation régionale)
- ◆ Expérimentation en cours d'élaboration sur la mise à disposition d'informations concernant l'éducation à la santé pour les bénéficiaires du RSI âgés de plus de 60 ans
- ◆ Et plus généralement un entretien conseil au moment de la retraite pour favoriser la prévention et le passage de la cessation d'activité dans de bonnes conditions

Les actions de l'assurance maladie pour le «Bien vieillir» (3)

Au sens du « bien vieillir » des plus de 70 ans

- ◆ Consultation de 70 ans en cours d'expérimentation régionale dans les 3 régimes.
- ◆ Au RSI, expérimentation PRISMA : expérimentation d'un modèle d'intégration des soins et des services relevant des champs sanitaire et social autour d'un acteur central, le « gestionnaire de cas ».
- ◆ Action pour la prévention de la dépendance, le maintien à domicile, une action sanitaire et sociale globale...

Les liens santé et retraite : problématique pour le RSI (1)

- ◆ Le lien entre état de santé et cessation d'activité est une problématique désormais connue s'agissant des salariés, mais qui n'a jusqu'alors pas été véritablement étudiée s'agissant des indépendants.
- ◆ En outre, au-delà de la question de la capacité à pouvoir travailler plus longtemps, se pose aussi celle des attentes et des souhaits des indépendants dans ce domaine.
- ◆ Ainsi, dans un contexte de dépréciation du capital professionnel des indépendants depuis plusieurs décennies non compensée par le développement des dispositifs de retraite et une perte avérée du niveau de vie après 65 ans, le choix de départ à la retraite se pose aujourd'hui pour beaucoup en termes de niveau de vie.

Les liens santé et retraite : problématique pour le RSI (2)

- ◆ La décision de cessation d'activité dépend de différents facteurs, certains communs aux salariés :
 - Droits à la retraite
 - L'état de santéD'autres propres aux indépendants :
 - Le patrimoine
 - La famille (en particulier en cas de conjoint collaborateur)
 - La situation de l'entreprise
 - La succession...
 - Des considérations sociologiques et culturelles

- ◆ L'état de santé est donc un facteur parmi d'autres mais dans certains cas, il peut s'avérer être un facteur prédominant (effet de seuil).

Les liens santé et retraite : problématique pour le RSI (3)

- ◆ Le RSI souhaite donc mettre en œuvre un plan d'actions sur les problématiques santé et retraite, afin de prendre en charge dans sa globalité les bénéficiaires du régime par une approche combinant santé, retraite, social et économie...
 - 1/ afin de permettre aux indépendants de choisir et non de subir la cessation d'activité
 - 2/ tout en assurant au nouveau régime RSI de nouveaux moyens pour limiter les prestations vieillesse et maladie et favoriser des durées de cotisation plus longues
- ◆ ... Ce que permet la création du RSI avec le regroupement des régimes de retraites des artisans commerçants et de la maladie de tous les indépendants.

Les pistes pour le RSI

- Favoriser et prolonger les actions dans le régime pour l'amélioration de la prévention, de la prise en charge et de l'accompagnement social, comme par exemple :
 - ⇒ favoriser les actions « bien vieillir » et les actions de prévention pour les plus de 55 ans.
 - ⇒ la prévention des risques professionnels
 - ⇒ la mise en œuvre d'une médecine professionnelle adaptée aux indépendants
 - ⇒ l'aménagement du poste de travail
 - ⇒ l'aide à la reconversion professionnelle (formation, tutorat...)...